



FORMATIONS 2026

EUROCOMPLIANCE



EuroCompliance est un organisme de formation spécialisé sur les thématiques d'éthique des affaires, de déontologie et de prévention de la corruption.

EuroCompliance réalise des **formations intra-entreprises, inter-entreprises et aide à l'élaboration de modules e-learning** au sein d'organisations disposant de LMS (Learning Management System).

N'hésitez pas à nous solliciter à l'adresse courriel suivante : contact@eurocompliance.com

SOMMAIRE

- Les formations inter-entreprises 3
- Les formations intra-entreprises 6
- Les formateurs 7
- Quelques indicateurs 9
- Modalités d'organisation 10
- Les raisons de préférer EuroCompliance 11

LES FORMATIONS INTER- ENTREPRISES

EuroCompliance propose une formation inter-entreprise sur la norme ISO 37001. L'objectif est de mettre au profit des participants la connaissance opérationnelle de la norme, acquise à travers l'expérience du formateur en audits de certification. Ouvrir la session à des personnels de différentes organisations permet :

- **De multiplier les partages en enrichissant le contenu des parcours et expériences des différents participants.**
- **De donner accès à la formation à un nombre limité de collaborateurs en fonction des besoins identifiés.** (Voir détails pages 4 et 5)

Il est rappelé que la formation de Responsable d'audit ISO37001 n'inclut pas de conseil personnalisé relatif au déploiement d'un système de management anticorruption au sein d'une organisation donnée.

Ces sessions se font en présentiel. Les dates sont communiquées sur les réseaux sociaux (site internet www.eurocompliance.com et page [EuroCompliance sur LinkedIn](#)). N'hésitez pas à nous solliciter pour vérifier votre éligibilité à ces formations. contact@eurocompliance.com

Ce que les participants en disent :

« Formation très pratique basée sur de nombreuses mises en situations. Cette session m'a permise d'appréhender la traduction opérationnelle des exigences de la norme ISO 37001 et de comprendre la méthodologie d'audit utilisée. »

Bénédicte Querenet-Hahn Avocat chez GGv - Formation Inter-entreprise - Responsable audit ISO 37001.

« Suivre la formation assurée par Céleste Cornu, a été un vrai plaisir. Une agréable combinaison d'efficacité, de pragmatisme, de contextualisation, d'interactions, d'interventions d'experts, d'humour et de rigueur. J'ai beaucoup appris et en particulier l'intégration de la théorie à la réalité. »

Malika Parent - Expert international sur la corruption dans le secteur de l'aide. Formation interentreprise Responsable d'audit ISO 37001.

FORMATION RESPONSABLE D'AUDIT - ISO 37001

Cette formation permet d'obtenir les connaissances et compétences nécessaires à la conduite d'audits de système de management anticorruption selon la norme ISO 37001 : 2025.

A qui s'adresse cette formation ?

Personnes cibles

- Auditeurs souhaitant réaliser des audits de programme anticorruption selon le référentiel ISO 37001 (audit interne, audit d'évaluation ou audit de certification),
- Consultants préparant des organismes au déploiement de programmes anti-corruption ou à la certification ISO 37001.
- Pilotes souhaitant mettre en place un système de management anticorruption dans leur organisation.

Prérequis

- Attester de connaissances initiales en matière de prévention de la corruption (compliance officer, juriste, fonctions exposées aux risques de corruption, consultant en conformité) ou en audit de système de management ou en management des risques.
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans attestant de la connaissance des

pratiques managériales d'une organisation (entreprise ou administration selon l'objectif).

Le respect des prérequis est vérifié avant la validation définitive de toute inscription.

Objectifs

À l'issue de la formation les participants :

- Seront familiarisés avec la terminologie des instances internationales et nationales de normalisation (ISO / IAF / notes de doctrines) afin de savoir utiliser les différents documents de référence.
- Maîtriseront les exigences décrites dans la norme ISO 37001, en lien avec la réglementation française applicable et les bonnes pratiques internationales, afin d'évaluer la conformité d'un programme de prévention de la corruption aux exigences de la norme.
- Connaîtront les principales techniques pour conduire un audit de façon autonome, de la préparation de la mission à la rédaction du

rapport d'audit.

- Seront informés des règles relatives à l'obtention et au maintien d'un certificat.

Compétences visées

- Savoir : les exigences de la norme ISO 37001 et de la norme ISO 17021-1 (éléments applicables aux auditeurs) ; les outils utiles aux auditeurs.
- Savoir-faire : la méthodologie d'audit ; la rédaction d'un constat d'audit.
- Savoir être : l'impartialité ; la responsabilité ; le respect des règles de confidentialité ; la transparence ; la communication durant l'audit.

Contenu de la formation

- **Session 1** : fonctionnement et terminologie de l'ISO (2,5 heures)
- **Session 2** : principes d'audit (2 heures)
- **Session 3** : préparation et conduite de l'audit (9 heures)

• **Session 4** : exigences de l'ISO 37001 : contexte de l'organisme ; leadership ; planification ; support ; réalisation des activités opérationnelles ; évaluation des performances, amélioration (16 heures)

• **Session 5** : reporting et certification (5,5 heures)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formateur

La formation est assurée par Céleste Cornu. (voir biographie page 7)

Moyens pédagogiques

La formation est principalement abordée via des exercices pratiques, l'apport théorique étant présenté en synthèse des différentes mises en situation. Les principaux moyens pédagogiques sont : des jeux-de-rôles ; des ateliers en sous-groupe sur des études de cas ou des analyses documentaires et des présentations par le formateur. L'échange entre participants est également favorisé afin de capitaliser sur les expériences respectives.

Moyens techniques

La formation est dispensée dans une salle équipée d'un rétroprojecteur.

Les supports d'exercices sont remis au cours de la formation en fonction des sessions abordées. Un livret est remis à l'issue de la formation, intégrant les informations théoriques ainsi que des annexes (outils d'aide à l'audit, documents de référence en matière de lutte contre la corruption...).

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

La formation fait l'objet :

- D'une évaluation en continue pour chaque participant selon trois critères : présence, participation aux ateliers, maîtrise des notions étudiées.
- D'un examen de fin de formation d'une durée de deux heures. L'examen est constitué de 50 questions. Il est validé à partir de 80% de réponses correctes.
- D'une attestation de formation qui est délivrée si les participants ont validé l'évaluation continue et l'examen de fin de formation.

Durée

La formation est d'une durée totale de 35 heures examen compris.
La pause repas est d'une heure.

Locaux

La ville est précisée à l'annonce de chaque session. L'adresse exacte est confirmée une semaine avant la session en fonction du nombre d'inscrits.

Modalités d'inscription

Les préinscriptions se font via [courriel](#) jusqu'à une semaine avant la date de formation. L'inscription sera confirmée après vérification de l'atteinte des prérequis et la finalisation des formalités administratives. Vous pouvez adresser toute demande d'information à contact@eurocompliance.com.

Tarif

Le coût est de 2450 € HT pour 35 heures. Les sessions sont maintenues à condition qu'il y ait un minimum de 4 inscrits une semaine avant la date de la formation.

Nos dates de formation sont communiquées sur notre page [LinkedIN](#) et sur la page [Actualités de notre site Internet](#)

LES FORMATIONS INTRA- ENTREPRISES

EuroCompliance réalise des formations intra-entreprises, construites en fonction des attentes et de la cartographie des risques de ses clients. Ces formations font l'objet d'un programme et de modules dédiés, élaborés à partir des besoins exprimés par les clients, et validés par ces derniers.

Exemples de sujets traités :

- **Charte éthique**
- **Déontologie**
- **Sensibilisations COMEX et CODIR**
- **Personnels exposés aux risques de corruption**
- **Traitement des alertes professionnelles**
- **Cartographie des risques de corruption.**

Ces sessions peuvent se faire en présentiel ; par webinar ou par voie de e-learning sur des durées variables.

N'hésitez pas à nous solliciter pour élaborer un programme personnalisé correspondant à votre secteur d'activité et à vos besoins spécifiques contact@eurocompliance.com

Ce que les participants en disent :

"EUROCOMPLIANCE nous accompagne depuis plusieurs années pour les formations d'éthique des affaires pour nos personnels exposés. Chaque formation a fait l'objet d'une préparation méthodique et personnalisée. Les sessions en présentiel et en ligne permettent d'immerger les équipes dans des cas pratiques adaptés à leur activité. Le formateur extrêmement pédagogue sollicite les salariés en les amenant à interagir sur les différentes thématiques abordées. Il s'en suit la compréhension et l'acquisition des bonnes pratiques par nos équipes."

A recommander sans aucun doute !"

Ghislaine Auméras-Broch, Directrice Projets & RSE, Stearinerie Dubois



LES FORMATEURS 1/2

EuroCompliance, organisme entièrement dédié à l'éthique des affaires et à la prévention de la corruption, s'appuie sur une équipe d'experts, bénéficiant d'une longue expérience sur ces thématiques.

L'essentiel des formations est dispensé par les dirigeants. De façon ponctuelle, des partenaires sous-traitants sont proposés (en particulier pour apporter des compléments d'expertise ou pour offrir une plus grande flexibilité en terme de disponibilités). Dans ces situations, les CVs peuvent être fournis en amont sur simple demande.

Céleste CORNU - co-fondatrice et directrice générale d'EuroCompliance

Elle bénéficie d'une longue expérience en tant que responsable d'audit de programmes anticorruption, pour des grands groupes, des PME et des organisations publiques. Elle a également été Moniteur pour des entreprises sanctionnées par la Banque Mondiale. Formée aux méthodes d'Accelerated Learning, elle est formatrice en entreprise depuis 20 ans. Elle participe à la Commission ISO dédiée aux questions de gouvernance au niveau France et International (ISO TC 309), intervient dans différentes conférences et est auteur de nombreux articles relatifs à la lutte contre la corruption.

Auparavant, Céleste travaillait déjà sur les thématiques éthiques en tant que Corporate Social Responsibility Manager du groupe Decathlon puis Responsable du département CSR chez SGS CTS pour l'Europe du Sud.

celeste.cornu@eurocompliance.com

Philippe LESOING - co-fondateur d'EuroCompliance

Il enseigne comme chargé de cours dans différentes universités (Master 2 Juriste Conformité de l'Université de Strasbourg, Paris Dauphine etc.) ; il intervient dans différentes conférences et dispense de nombreuses formations intra-entreprises.

Auparavant, Philippe a réalisé une partie de sa carrière aux achats (The Coca-Cola Company, Rexam PLC) et en conseil (Accenture) avant de se recentrer sur l'intelligence économique (Paris-Dauphine) et la criminologie (Panthéon-ASSAS et CNAM). Il avait rejoint le groupe suisse SGS en 2010 pour prendre en charge le développement d'affaires des activités relatives à la prévention de la corruption.

philippe.lesoing@eurocompliance.com



LES FORMATEURS 2/2



Diane PINNA - Directrice des opérations EuroCompliance

Ancienne collaboratrice du ministère de la justice durant dix ans, elle a acquis une solide connaissance des fonctionnements institutionnels et des thématiques éthiques (mise en œuvre de la communication du Service central de prévention de la corruption, prévention des conflits d'intérêts pour les juges consulaires, contribution à la création du CNTC et à la réforme de la carte des tribunaux de commerce).

Diane garde un volet très opérationnel en tant que formatrice et auditrice sur les thématiques éthique et conformité (notamment l'ISO37001).

diane.pinna@eurocompliance.com

Catherine COPPO - Formatrice et auditrice EuroCompliance

Après une première partie de carrière en collectivités territoriales comme directrice de cabinet, Catherine a été pendant 10 ans Directrice des affaires européennes du groupe La Poste à Bruxelles (où elle a fait siennes les exigences croissantes d'intégrité et de transparence des affaires et de la vie publique), puis Déontologue du groupe où elle a piloté la mise en conformité à la Loi Sapin 2 au sein de l'entreprise.

Elle a conçu en 2024 un cours sur l'éthique, les risques de corruption et les conflits d'intérêts pour l'ESSEC Business School et intervient régulièrement comme formatrice et auditrice sur les thématiques d'éthique et de conformité.

catherine.coppo@eurocompliance.com



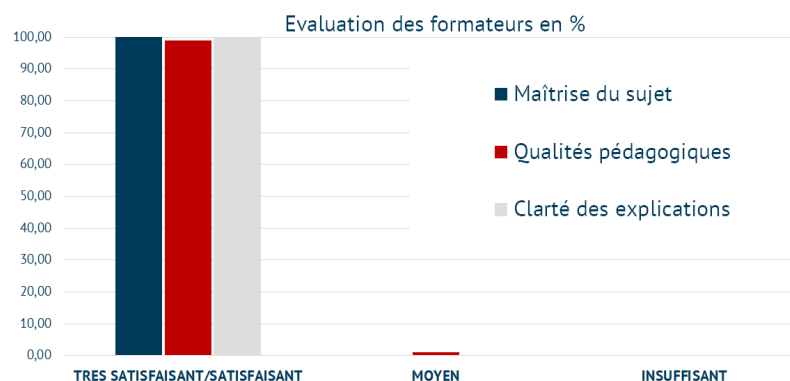
QUELQUES INDICATEURS

EuroCompliance s'engage sur une démarche et un suivi qualité de son activité. EuroCompliance est un organisme certifié Qualiopi depuis 2020



2024	2025
13 sessions de formation	28 sessions de formation
194 stagiaires	444 stagiaires

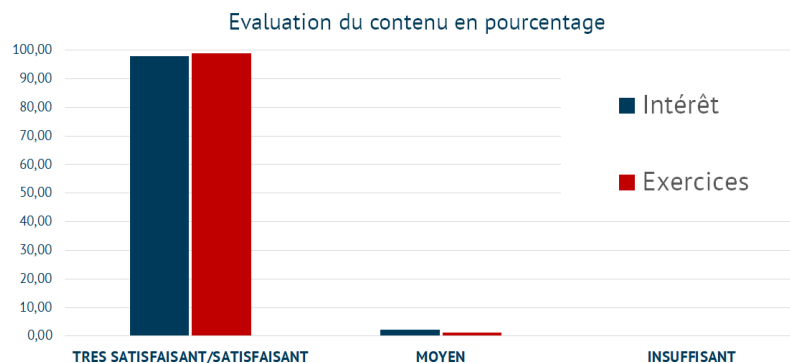
Synthèse de l'évaluation de la satisfaction des stagiaires (année 2025)



Extraits d'enquêtes de satisfactions à chaud :

*« J'ai apprécié les cas pratiques toujours assez explicites même si souvent, plusieurs approches sont envisageables pour permettre de sécuriser l'absence de corruption. »
5 février 2025*

*« Exemples très pratiques, formation très interactive, l'animateur a réussi à déridier l'assemblée. »
25 novembre 2025*



*« Formation dynamique tant au niveau du contenu que de la manière dont elle est menée. En effet, l'interaction des participants est encouragée et elle permet des échanges qui nourrissent l'apprentissage. »
27 juin 2025*



MODALITÉS D'ORGANISATION



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

EuroCompliance s'engage à **favoriser l'accès à ses formations aux publics en situation de handicap**.

Des adaptations individuelles sont proposées en fonction des besoins identifiés lors de l'inscription (examen organisé dans des conditions adaptées ; horaires aménagés ; accueil d'un accompagnant ; supports de cours individualisés ; etc.)

Toute personne souhaitant bénéficier de mesures d'accompagnement est invitée à le mentionner lors de son inscription ou à adresser un courriel à l'adresse handicap@eurocompliance.com.

Les lieux de formation

Les **formations intra-entreprises** sont réalisées **directement chez nos clients** en fonction de leurs besoins.

Les **formations inter-entreprises**, sont dispensées dans des salles sélectionnées en fonction du nombre d'inscrits. Ces dernières sont conformes aux réglementations applicables aux établissements recevant du public y compris en situation de handicap. L'adresse exacte est communiquée au plus tard une semaine avant le début de la formation.

LES RAISONS DE PRÉFÉRER EuroCompliance

- **Plus de 95 %** des participants satisfaits ou très satisfaits.
- Ayant pour **sujet d'expertise unique la prévention de la corruption**, EuroCompliance dispose **d'une équipe spécialisée** qui maîtrise les questions les plus complexes : grand export, recours à des intermédiaires commerciaux, législations et réglementations applicables.
- EuroCompliance atteste de **références dans des secteurs d'activités variés**, dans le privé comme dans le public (industrie, services, finance, collectivités, etc).
- Société de droit français, EuroCompliance **garantit le stockage de ses données en France**.
- Preuve de son professionnalisme, de sa rigueur et de son organisation qualité, EuroCompliance est certifiée Qualiopi depuis juin 2020 pour ses actions de formation.
- Preuve de la compétence de son personnel, EuroCompliance est le premier organisme de certification français accrédité par le COFRAC pour la certification ISO 37001 Système de management anticorruption depuis 2018.
- **EuroCompliance a une politique de responsabilité sociale forte**, signataire du Global Compact et de la Charte des Entreprises Engagées de Transparency International. Nous nous engageons sur une transparence vis-à-vis de nos parties intéressées, sur des relations durables avec nos partenaires et une gestion responsable de notre activité en termes d'impact sociétal et environnemental.



Accréditation
n°4-0599
portée
disponible
sur
www.cofrac.fr

Qualiopi
processus certifié

Retrouvez nos *Conditions générales d'utilisation* et notre *Règlement de formation* sur le site internet www.eurocompliance.com , Mentions légales.



EuroCompliance - 33 Avenue de Wagram - 75017 Paris
contact@eurocompliance.com
www.eurocompliance.com